



REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE BIVER

Séance publique du 27 février 2025

Date d'annonce publique et de convocation : 12 février 2025

Présents: M. Marc LENTZ, bourgmestre, Mmes Sylvie STEINMETZ et Martine BIRKEL, échevines
M. Ady GOEBEL, Mme Léa MAI, M. Nico LEMMER, M. Laurent KASEL,
Mme Josée ETRINGER-SEIL, conseillers
M. Pierre BAYONNOVE, secrétaire communal

Absente et excusée: Mme Joëlle WEIS, conseillère

No.: 01/2025-4b

Approbation d'un contrat de bail relatif à une parcelle au lieudit « leweschten Béchel »

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu le contrat de bail conclu le 24 février 2025 entre la Commune de Biver d'une part et Monsieur Maurice

CHRISNACH et Madame Kelly SCHUMACHER, demeurant à Biver, d'autre part,

portant sur le bien communal inscrit au cadastre comme suit : Commune de Biver, section C de Biver,
numéro 1974/6315, lieudit « leweschten Béchel » ;

Entendu les explications du bourgmestre, précisant que le bail en question concerne la partie supérieure
d'un ancien bassin d'eau potable intégré dans le sol et recouvert d'une pelouse qui jouxte une propriété
privée ;

Après délibération

DECIDE UNANIMEMENT

d'approuver le contrat de bail conclu le 24 février 2025 entre la Commune de Biver d'une part et Monsieur

Maurice CHRISNACH et Madame Kelly SCHUMACHER, demeurant à Biver, d'autre

part, portant sur le bien communal inscrit au cadastre comme suit : Commune de Biver, section C de
Biver, numéro 1974/6315, lieudit « leweschten Béchel ».

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Pour expédition conforme,
Biver, le 4 mars 2025

Marc LENTZ
Bourgmestre

Pierre BAYONNOVE
Secrétaire communal